

BUDGET PRIMITIF DE LA VILLE - Année 2008 -

Monsieur Jean-Pierre LAULOM, Maire Adjoint, expose :

Mes Chers Collègues,

Conformément à l'instruction comptable M 14, je vous propose de bien vouloir équilibrer le budget primitif de la Ville pour l'année 2008 comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement :	14 200 000,00 €	14 200 000,00 €
Section d'investissement :	4 088 947,00 €	4 088 847,00 €
Total :	18 288 947,00 €	18 288 947,00 €

Je vous remercie de votre accord.

Sur quoi, le conseil municipal, à la majorité des membres votants présents ou représentés :

ABSTENTION : J. CONFOULAN

APPROUVE les dispositions ci-dessus.

RAPPORT DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2008

Le Budget 2008 est présenté encore plus tôt que les années précédentes, il va permettre ainsi de donner toute son efficacité à l'action municipale.

Afin de permettre une meilleure lisibilité tout en lui donnant toute la transparence nécessaire, le document officiel du Budget Primitif est accompagné comme les années précédentes d'un rapport de présentation synthétique.

Dans ce rapport, seules sont prises en compte les opérations réelles, en effet les opérations d'ordre (qui n'entraînent pas de mouvements de fonds) sont budgétairement neutres et ne seront donc pas évoquées.

I – Le respect des orientations budgétaires

Cette année encore notre stratégie budgétaire s'appuiera sur trois principes fondamentaux qui guideront notre action :

- pas d'augmentation de la pression fiscale communale
- la poursuite du désendettement
- un programme d'investissement restant élevé.

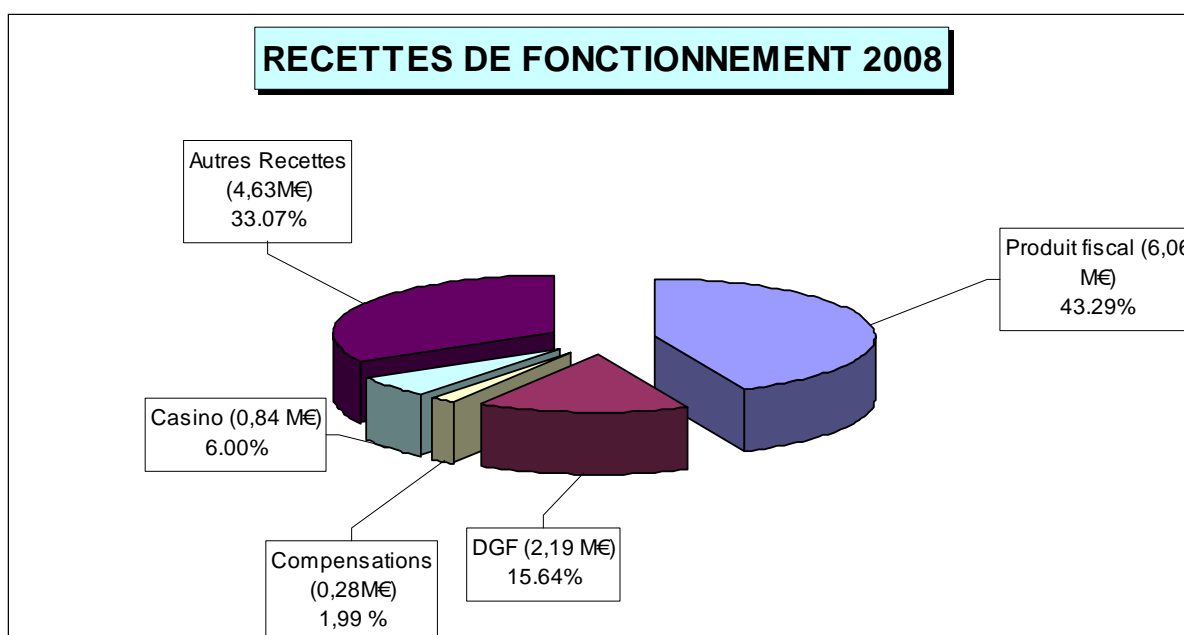
Le montant du budget s'élève cette année à 15,06 M€(mouvements réels).

Les grandes masses budgétaires et les soldes de gestion se présentent ainsi :

	2007	2008	% d'évolution
Recettes de Fonctionnement	13.83	14.00	1.23%
Produit fiscal	5.65	6.06	7.26%
Compensations	0.28	0.28	
DGF	2.18	2.19	0.46%
Casino	0.82	0.84	2.44%
Autres recettes	4.90	4.63	
Dépenses de fonctionnement	10.11	10.54	4.25%
Personnel	6.55	6.90	5.34%
CCAS	0.14	0.15	
Contributions obligatoires (SDIS, collège ...)	0.39	0.39	
Subventions	0.20	0.20	
Autres dépenses (hors travaux en régie)	2.83	2.90	2.47%
EPARGNE BRUTE	3.72	3.46	
Annuité Capital 0,93 Intérêts 0,43	1.53	1.36	-11.11%
EPARGNE DISPONIBLE	2.19	2.10	
Recettes d'investissement	1.53	1.06	
FCTVA	0.65	0.30	
Subventions	0.18	0.01	
Autres recettes (dont TLE)	0.40	0.45	
Emprunts	0.30	0.30	
Programme d'investissement dont 0,2 ME travaux en régie	3.72	3.16	

A – Les recettes de fonctionnement

Elles s'élèvent à 14,00 M€



1) Le Produit fiscal (6,06 M€)

Le vote des taux d'imposition interviendra au mois de Mars ou d'Avril prochain après notification des bases d'imposition par les services fiscaux. Cependant, comme annoncé lors du débat d'orientations budgétaires en décembre dernier, nous n'augmenterons pas le taux des 4 taxes locales en 2008.

2) Les Compensations fiscales (0,28 M€)

Il s'agit des compensations que verse l'Etat en contrepartie d'exonérations fiscales décidées par la Loi. Elles viennent compenser le manque à gagner pour la Commune lié à ces mesures.

3) La dotation globale de fonctionnement (2,19 M €)

Le contrat de croissance et de solidarité n'est pas reconduit en 2008. Il est remplacé par le contrat de stabilité qui prévoit une indexation de l'enveloppe des principales dotations de l'Etat sur la seule inflation prévisionnelle pour l'année 2008, à savoir 1,6 %. A l'intérieur de cette enveloppe, la Dotation Globale de Fonctionnement, qui a son propre mécanisme d'indexation, devrait s'élever pour notre Commune à 2,19 M€ en 2008.

4) Le Casino (0,84 M €)

Les efforts d'aménagement entrepris par l'exploitant que nous accompagnons ainsi que l'arrivée de nouvelles formes de jeux de table permettent de prévoir un produit des jeux légèrement supérieur de 2 % à 0,84 M€ et ce malgré l'ouverture de nouveaux casinos voisins comme celui de Gujan Mestras.

5) Les autres recettes de fonctionnement (4,63 M€)

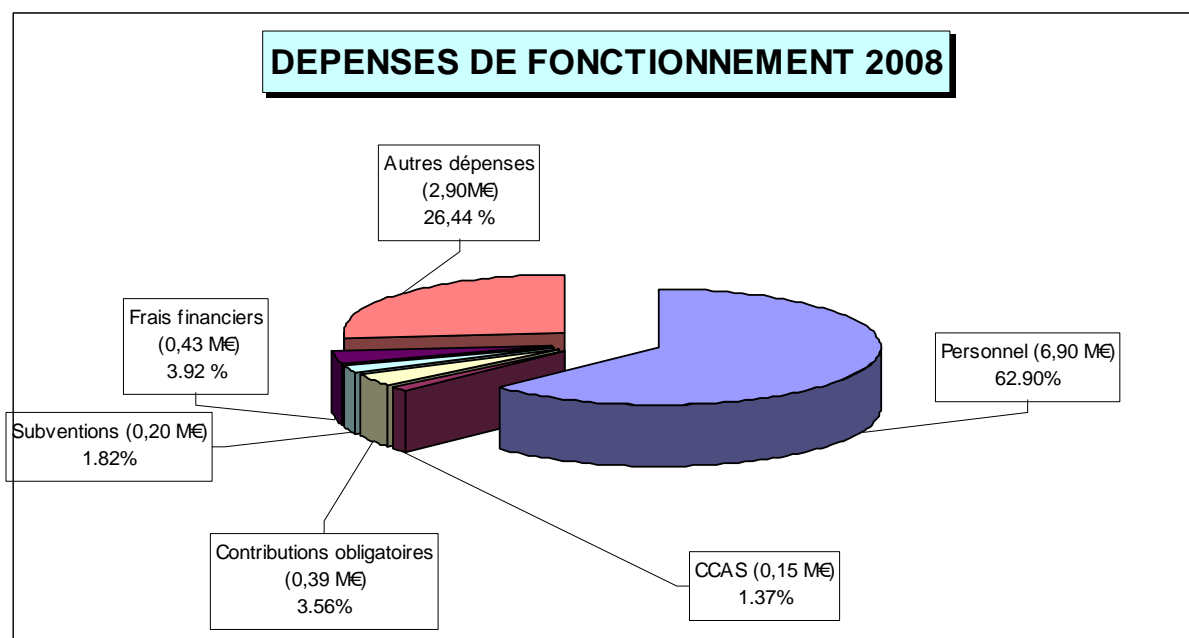
Dans ce poste, figurent les recettes provenant de la commercialisation de la dernière tranche du programme résidentiel communal (1,4 M€) et de l'extension de la 5^{ème} tranche du CAASI (0,43 M€) qui sont uniquement affectées au financement d'opérations d'investissement.

Outre ces recettes exceptionnelles, ce poste est également composé de recettes récurrentes provenant des services mis à la disposition des andernosiens (Crèche, Centre de Loisirs Sans Hébergement, Médiathèque, Piscine, etc ...) qui ne connaîtront en 2008 qu'une augmentation mesurée des tarifs alignée sur l'inflation.

De même, les droits de mutation, grâce à leur évolution toujours très positive sur notre territoire constituent une part relativement importante dans la rubrique « autres recettes ».

B – Les dépenses de fonctionnement

Elles s'élèvent à 10,97 M€y compris les frais financiers.



1) Les frais de personnel (6,90 M €)

En augmentation de plus de 5%, les frais de personnel prennent en compte l'effort important d'amélioration du régime indemnitaire des agents communaux notamment pour ceux dont le traitement relève de la partie basse de la grille indiciaire de la fonction publique.

Le montant de 6,9 M€ devrait par ailleurs permettre de couvrir des évolutions indiciaires mesurées ainsi que les déroulements de carrière (promotions, réussites aux concours) de nos agents.

2) Le CCAS et la Caisse des Ecoles (0,15M €)

En 2008, 6 000 €uros supplémentaires seront attribués à la Caisse des Ecoles.

Par ailleurs, la subvention versée au Centre Communal d'Action Sociale témoigne de la solidarité et du soutien importants et constants apportés par la municipalité aux personnes âgées et aux populations les plus démunies de notre commune.

3) Les contributions obligatoires (0,39 M €)

Cette année encore, la contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours constitue avec 0,2 M€ la part la plus importante de cette rubrique.

Les contributions aux Syndicats Intercommunaux du Collège (0,13M€) et du Lycée (0,02 M€) sont également significatives et traduisent les efforts récents de réhabilitation du Collège ainsi que les travaux d'extension du Lycée.

Figurent également dans cette rubrique, notre contribution à la Mission Locale du Bassin d'Arcachon pour 0,01 M€ et au SyBarVal (Syndicat intercommunal du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre) pour 0,02 M€

4) Les subventions de fonctionnement (0,2 M €)

La Ville apporte un important soutien à la vie associative andernosienne qui se traduira cette année encore par une subvention significative versée à chacune des associations.

5) Les autres dépenses (2,90 M €)

Cette rubrique est composée de l'ensemble des besoins de fonctionnement des services municipaux nécessaires à la satisfaction quotidienne des andernosiens (crèche, Centre de Loisirs Sans Hébergement, Médiathèque, restauration et accompagnement scolaires, etc ...). En augmentation de 2,5 %, ce poste traduit le développement des actions proposées tant sur le plan quantitatif que qualitatif.

C – L'annuité de la dette

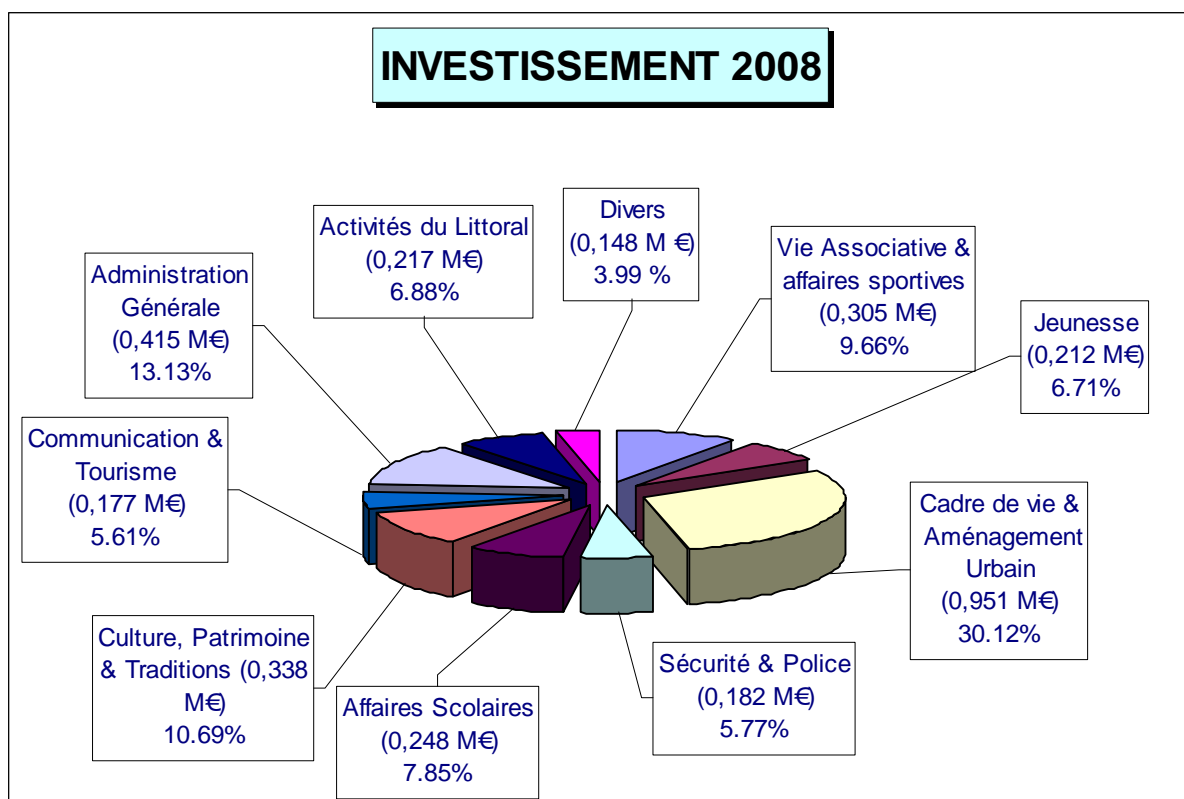
Malgré un programme d'investissement important réalisé ces dernières années, l'annuité de la dette est en diminution de plus de 11 % par rapport à 2007 alors même que le contexte financier est défavorable compte tenu de la forte remontée des taux d'intérêt.

Cet excellent résultat est le fruit d'une gestion active de notre dette qui nous permet de poursuivre notre désendettement.

Ainsi, au 1^{er} Janvier 2008, l'encours de la dette s'élève à 9,81 M€ contre 10,98 M€ au 1^{er} Janvier 2007. Cette diminution de la dette sera poursuivie en 2008 puisque le programme d'emprunts nouveaux prévu à hauteur de 0,3M€ sera très inférieur au capital remboursé dans l'année.

II – Une Ville en constante évolution

2008 verra la poursuite et la finalisation des actions menées en 2007 ainsi que le lancement d'études nouvelles permettant la poursuite et l'amélioration de l'équipement de la Commune.



La **Vie Associative et Sportive** de la Commune est marquée en 2008 par la fin des travaux réalisés au sein du Domaine des Colonies qui vont permettre de mettre à disposition des associations une nouvelle salle de réception destinée à accueillir, en complément de la Salle du Broustic, des groupes plus restreints (environ 80 personnes) dans un cadre convivial. 0,04 M€ sont destinés à l'aménagement et à l'équipement de ce bâtiment.

Des travaux seront réalisés au sein de la nouvelle Salle des Sports afin de faciliter la pratique de certaines disciplines sportives (occultation des vitrages) et de permettre l'accueil du tennis de table au sein de ce bâtiment (0,06 M€). Des études vont être lancées afin d'agrandir cette salle désormais très utilisée par les toujours plus nombreuses associations sportives de notre commune. De même des études seront entreprises afin de réaliser au sein de l'ensemble sportif J. ROSAZZA des installations classées d'athlétisme (0,02 M€) et 2 terrains de grand jeu.

Au total, et au delà de l'aide logistique et matérielle apportée aux 190 associations de la Commune dans le cadre de l'organisation de manifestations, ce sont 0,54 M€ qui sont consacrés à ce domaine.

Afin de parfaire l'accueil au sein du Domaine des Colonies de l'ensemble des structures liées à **l'Enfance et à la Jeunesse** (0,37 M€), 2008 sera marquée par l'aménagement des espaces extérieurs de ce domaine (réalisation de parking, installations de jeux extérieurs destinés aux enfants des centres de loisirs et aux adolescents,...). D'autre part, afin d'améliorer et de simplifier la gestion, un portail internet sera créé permettant aux familles d'inscrire leurs enfants et de régler en ligne les prestations sans avoir à se déplacer. Enfin, les études de rénovation de la Halte Garderie

sont programmées pour 2008.

Dans le cadre des **Affaires Scolaires** (0,46 M€), l'accent sera mis en 2008 sur l'équipement en jeux extérieurs neufs des établissements scolaires et sur des travaux de rénovation et d'équipement afin d'accueillir les élèves andernosiens dans les meilleures conditions de confort.

Au sein de l'**Aménagement Urbain et du Cadre de Vie** (0,95 M€) et après les avoir expérimentés en 2007, des giratoires sécuritaires seront créés dans la Ville. 2008 verra aussi la poursuite de l'enfouissement des réseaux le long de l'avenue de Taussat (0,04 M€) et des travaux d'amélioration de la voirie communale dans son ensemble (chaussée, trottoirs, installations de mobilier urbain).

De même et en vue d'améliorer le cheminement routier dans la Commune, des études pour l'aménagement des principaux axes (Bld de la République, Bld Maréchal Juin, Av de Bordeaux, Av des Champs) vont être lancées.

L'embellissement de la commune est poursuivi par la création de nouveaux massifs (boulevard du Page), l'aménagement paysager des pistes cyclables et des giratoires récemment créés ainsi que par le fleurissement des bâtiments communaux.

Après la rénovation des vestiges gallo-romains et de leurs abords, du clocher de l'église Saint Eloi, 2008 permettra de réaliser une nouvelle tranche de travaux (0,25 M€) destinée à achever la réhabilitation extérieure de l'édifice et de sa toiture. De même, les travaux de rénovation du presbytère débutés en 2007 seront poursuivis en 2008 (0,02 M€). Dans le courant de l'année 2008, le site internet de la Médiathèque devrait permettre de consulter en ligne le catalogue des ouvrages disponibles. De même, il est prévu la reconduction, en association avec les établissements scolaires, de la manifestation GRANDILIRE qui a connu un important succès en 2006. Ainsi, ce sont près de 0,35 M€ qui sont consacrés au domaine **Culture, Patrimoine et Traditions**.

Dans le cadre des **Activités du Littoral**, 2008 verra le démarrage de la seconde phase des travaux de reconstruction du complexe ostréicole qui porteront sur la création de bassins individuels au droit des cabanes sur les môles. Des travaux de réengraissement des plages et de confortement du perré seront réalisés à hauteur de 0,07 M€. Les études de création de la Maison de la Mer démarreront cette année.

La fin des travaux de rénovation et d'aménagement intérieur et extérieur de l'Office de Tourisme est programmée pour le printemps 2008 et permettra la création d'un pôle **Animations et Tourisme** (0,1 M€). Ce regroupement des services apportera de la cohérence à l'action économique et touristique de la Commune tout en facilitant le travail avec les acteurs socioprofessionnels du secteur.

L'**animation** (0,29 M€) de la Ville tout au long de l'année sera poursuivie avec la pérennisation des marchés de nuit de la Place de l'Etoile initiés en 2007 et le développement des concerts d'été à la jetée. Les études pour la création d'une salle pour spectacles seront menées à terme au cours de l'année 2008.

En matière **touristique**, deux nouveaux circuits de découverte de la Ville seront mis en œuvre sur les thèmes des « détails d'architecture » et de « l'environnement ».

Dans le cadre de l'**Administration Générale** (0,41 M€), les efforts d'équipement des services seront poursuivis afin de permettant d'améliorer les services mis à disposition des andernosiens.